

Plan Local d'Urbanisme Aniche

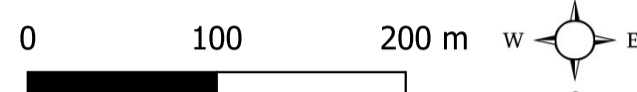
PLAN DE ZONAGE



Éléments de patrimoine protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

PLU Arrêté le : 14 / 06 / 2019
PLU Approuvé le : 27 / 02 / 2020

URBANISME - PAYSAGE - ENVIRONNEMENT



L'ensemble de la commune est affecté par des phénomènes de retrait gonflement des argiles liés à la sécheresse. Le pétitionnaire est invité à vérifier la présence d'argile afin de déterminer les mesures constructives à adopter pour assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée, par exemple par la réalisation de sondages ou d'une étude géotechnique.

La commune est également concernée par les engins de guerre et le transport de marchandises dangereuses.

La commune est également concernée par le risque d'inondation par remontées de nappe (cf carte en annexe). Le pétitionnaire est invité à vérifier le niveau piézométrique de la nappe afin de déterminer les mesures constructives à adopter pour assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée, par exemple par la réalisation de sondages ou d'une étude géotechnique.

L'ensemble de la commune est concernée par un risque de sismicité qualifié de modéré (niveau 3).

UA : Il s'agit d'une zone urbaine de densité importante affectée essentiellement à l'habitat, aux commerces et aux équipements.

UAm : Secteur de la zone UA correspondant aux cités minières.

UAj : Secteur de la zone UA correspondant aux fonds de jardin.

UB : Il s'agit d'une zone urbaine de moyenne ou faible densité à vocation mixte.

UBc : Secteur de la zone UB correspondant aux extensions périphériques.

UE : Il s'agit d'une zone urbaine affectée aux activités économiques.

UH : Il s'agit d'une zone urbaine destinée à recevoir les équipements d'intérêt collectif ou de services publics.

1AU : Il s'agit d'une zone ouverte à l'urbanisation sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement, au fur et à mesure de la réalisation des réseaux.

1AUr : Secteur de la zone 1AU correspondant à des espaces de renouvellement urbain non équipés de manière suffisante qui ont vocation à accueillir une opération d'aménagement d'ensemble ou au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone.

A : Il s'agit d'une zone protégée au titre de l'activité agricole.

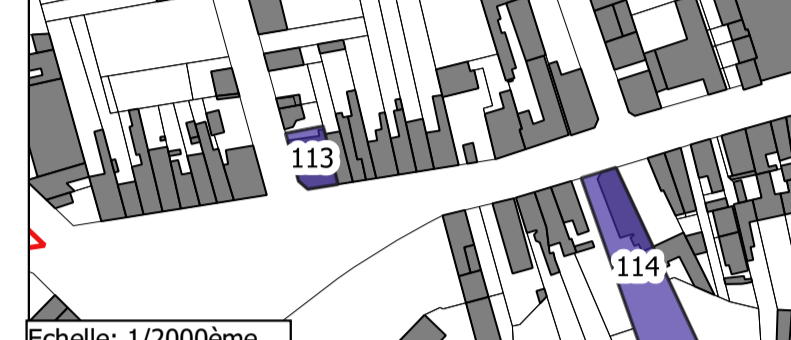
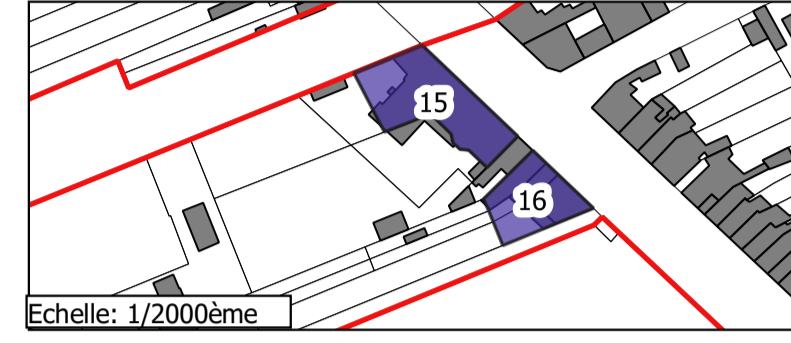
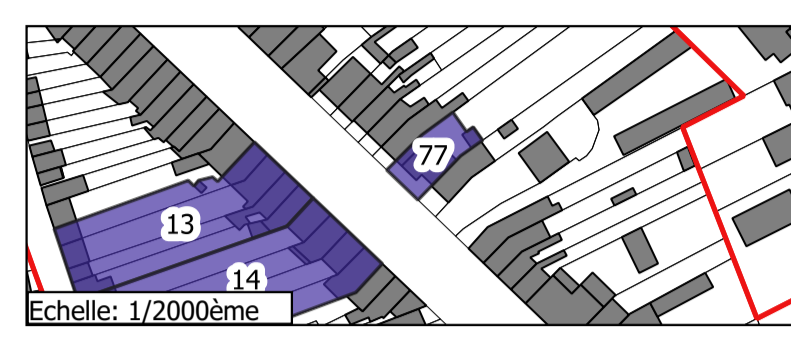
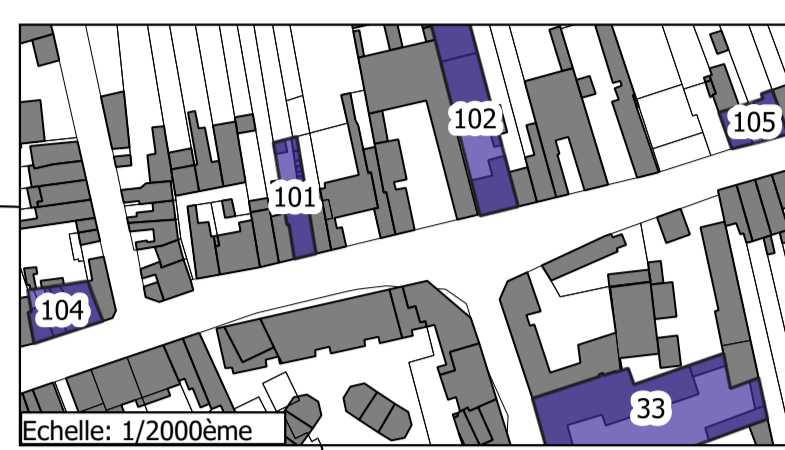
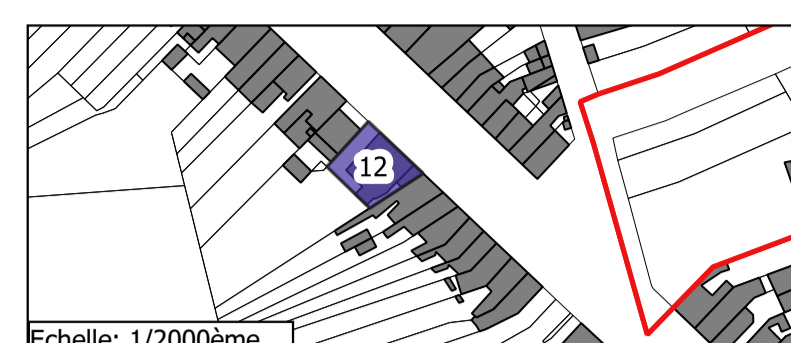
Ap : Secteur de la zone A dédié à l'activité agricole avec une protection paysagère importante.

Am : Secteur de la zone A dédié aux terrains familiaux.

N : Il s'agit d'une zone naturelle protégée, destinée à la prise en compte du milieu naturel et à sa mise en valeur.

Légende

- Limite de zonage
- Nouvelles constructions



Éléments de patrimoine protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Número	Éléments
1	Ensemble bâti rue d'Alsace
2	Immeuble 74 rue Barbusse
3	Immeubles 35-37 place Berrioz
4	Immeuble 1 rue Buisson
5	Immeuble 61 rue Chantreau
6	Immeuble 116 rue Delestraint
7	Immeuble 164 rue Delestraint
8	Immeuble 207 rue Delestraint
9	Immeuble 37 rue Delforge
10	Ensemble bâti rue Dubray
11	Immeuble 23 rue Domisse
12	Immeuble 86 rue Drion
13	Ensemble bâti bd Drion
14	Ensemble bâti bd Drion
15	Immeuble 202 Bd Drion
16	Ensemble bâti Bd Drion
17	Immeuble 62 rue Ferry
18	Immeuble 12 rue des Frères Fâche
19	Immeuble 45 rue des Frères Fâche
20	Immeubles 9 et 11 rue Lemaire Frères
21	Immeuble 2 place Fogt
22	Immeubles 3 et 5 place Fogt
23	Immeubles 31 et 33 place Fogt
24	Immeuble 35 place Fogt
25	Immeubles 19 et 23 rue Gambetta
26	Immeubles 14 et 16 rue Gaspard
27	Immeuble 29 rue Gibour
28	Immeuble 31 rue Gibour
29	Immeubles 42-44 rue Gibour
30	Immeuble 50 rue Gibour
31	Immeubles 167-169 rue Jaurès
32	Immeuble 3 place Jean Jaurès
33	Immeuble 1 rue Laudeau
34	Immeuble 17 rue de Lorraine
35	Immeuble 62 rue Lutas
36	Ensemble bâti rue Jean Rousselin
37	Ensemble bâti bd Couturier
38	Immeuble 61 bd Couturier
39	Immeuble 52 rue Robert Verrier
40	Immeuble 23 rue des Trois Soeurs Fogt
41	Immeuble 7 rue Wambrouck
42	Immeuble 3 rue d'Alsace
43	Ensemble bâti rue d'Alsace
44	Ensemble bâti rue Barbusse
45	Immeuble 19 rue Barbusse
46	Immeuble 25 rue Barbusse
47	Immeuble 93 rue Barbusse
48	Ensemble bâti place Berrioz
49	Immeuble 14 place Berrioz
50	Immeuble 16 place Berrioz
51	Immeuble 17 place Berrioz
52	Immeuble 18 place Berrioz
53	Immeuble 24 place Berrioz
54	Immeuble 26 place Berrioz
55	Immeuble 28 place Berrioz
56	Immeuble 25 place Berrioz
57	Immeuble 30 place Berrioz
58	Immeuble 32 place Berrioz
59	Immeuble 1 rue Fauqueux
60	Immeuble 21 rue Buisson
61	Ensemble bâti rue Chantreau
62	Immeubles n°39 et 41 rue rue Chantreau
63	Immeuble 45 rue Chantreau
64	Immeuble 93 rue Delestraint
65	Immeuble 15 rue Delestraint
66	Ensemble bâti rue Delestraint
67	Ensemble bâti rue Delestraint
68	Immeuble 162 rue Delestraint
69	Immeuble 4 rue Delforge
70	Immeuble 6 rue Delforge
71	Immeuble 19 rue Delforge
72	Immeuble 36 rue Delforge
73	Immeuble 35 rue Delforge
74	Immeuble 27 rue Denfert Rochereau
75	Immeuble 7 rue Domisse
76	Immeuble 239 Boulevard Drion
77	Immeuble 141 Boulevard Drion
78	Immeuble 26 Boulevard Drion
79	Immeuble 24 Boulevard Drion
80	Immeuble 13 Boulevard Drion
81	Immeuble 15 rue Ducret
82	Immeuble 27 rue Ducret
83	Immeuble 29 rue Ducret
84	Immeuble 31 rue Ducret
85	Immeuble 33 rue Ducret
86	Immeuble 35 rue Ducret
87	Immeuble 37 rue Ducret
88	Immeuble 39 rue Ducret
89	Immeuble 52 rue Ducret
90	Immeuble 62 rue Ducret
91	Immeuble 60 rue Ducret
92	Immeubles n°70,72 et 74 rue Ducret
93	Immeuble 37 rue Ferry
94	Immeuble 51 et 53 rue des frères Lemaire
95	Immeuble 8 rue Gambetta
96	Immeuble 13 rue Gambetta
97	Immeuble 31 rue Gambetta
98	Immeuble 4 rue Jaurès
99	Immeuble 13 rue Jaurès
100	Immeuble 14 rue Jaurès
101	Immeuble 71 rue Jaurès
102	Immeuble 81 rue Jean Jaurès
103	Immeuble 143 rue Jaurès
104	Ensemble bâti rue Jaurès
105	Immeubles 95 à 101 rue Jaurès
106	Immeuble 4 place J.Jaurès
107	Immeuble 17 place J.Jaurès
108	Ensemble bâti place J.Jaurès
109	Immeubles rue Laudeau
110	Ensemble bâti rue Laudeau
111	Ensemble bâti rue Laudeau
112	Immeuble 10 rue de Lorraine
113	Immeuble 108 rue Patoux
114	Immeuble 101 rue Patoux
115	Ensemble bâti rue Patoux